

## FORMATION DES ADULTES

## FORMATION ET TRAVAIL

LG04101A - LICENCE GENERALE SHS

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN 13 - Travail, Orientation, Formation, Social


**180 crédits ECTS**  
Licence
Licence Sciences humaines et sociales  
mention sciences sociales parcours  
Formation et travailMention officielle :  
Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusque  
fin 2024-2025Niveau d'entrée requis :  
niveau 4 (accès L1) / 5 (accès L3)

Niveau de sortie : niveau 6

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Sciences sociales (y.c. démographie,  
anthropologie) (123)

Métiers (ROME) :

K1201 - Action sociale, M1502 -  
Développement des ressources humaines,  
M1401 - Conduite d'enquêtes, K1601  
- Gestion de l'information et de la  
documentation, K1802 - Développement  
localFrance Compétences : **RNCP24465**

Certifinfo : 92873

CPF : **239554**

Débouchés :

Animateur-trice de formation dans un  
organisme ou un service formation ;  
formateur-trice assurant la conception  
et la diffusion de contenus spécialisés  
à des publics adultes ; intervenant-e  
en information et en accompagnement  
de publics en insertion ou en mobilité ;  
chargé-e de l'organisation et de la gestion  
d'actions de formation. ...

La licence générale offre comme  
perspective la poursuite des études  
vers un master ou la présentation à un  
concours (administratif ou enseignement).  
Elle est intégrée au schéma européen LMD  
(accords de Bologne).

Références :

|               | 2021 | 2020 | 2019 |
|---------------|------|------|------|
| taux réussite | 87%  | 90%  | 93%  |
| taux abandon  | 13%  | 7%   | 12%  |

base : effectifs résidents Réunion

## PRESENTATION

La formation professionnelle est aujourd'hui au cœur des enjeux majeurs de développement des sociétés, des personnes et des organisations (entreprises, administrations, associations), quel que soit leur secteur d'activité (industrie, agriculture, tertiaire, services, soin, travail social, éducation, etc.). Les métiers de la formation évoluent pour prendre en compte les objectifs d'élévation des qualifications des salariés, d'accroissement de leurs compétences, d'insertion et de mobilité sociale. Formateurs et responsables de formation exercent, pour cela, des fonctions diversifiées : les unes tournées vers l'animation et l'accompagnement des personnes, les autres vers la conception et la conduite de projets de formation et la responsabilité d'équipes, d'autres enfin vers la conception de dispositifs d'insertion sociale, de développement des compétences et d'accompagnement au changement.

## OBJECTIFS

- Acquérir des bases solides (théoriques et méthodologiques) dans le champ de la formation des adultes,
- Identifier et utiliser les méthodologies et les outils de la conduite et de l'animation d'une action de formation en présentiel et/ou à distance,
- Repérer les caractéristiques institutionnelles et pédagogiques d'une formation,
- Connaître les principaux dispositifs d'information sur les métiers, les emplois et les certifications professionnelles, ainsi que les institutions qui les mettent en œuvre,
- Identifier la contribution de la formation et du travail au développement des compétences des individus,
- Savoir analyser le marché du travail en vue de la mise en œuvre de dispositifs de formation ou d'action sur le travail et son organisation,
- Repérer les enjeux relationnels et formatifs des situations de travail investies.

## PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

## Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'alternance.

Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.

## Conditions d'accès

- **Accès en L1** : être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent (ex : DAEU),
- **Accès en L3** : les titulaires d'un diplôme conférant 120 ECTS ou d'un titre professionnel enregistré au niveau 5 peuvent accéder directement en L3. L'accès en L3 suppose des prérequis en l'absence de formation préalable en sciences sociales (cf. programme p 2).
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

## CALENDRIER PREVISIONNEL

|                                                                                      | semestre 1                        | semestre 2          |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022                              |                                   |                     |
| Inscriptions jusqu'au                                                                | 31/10/22                          | 31/03/23            |
| Début des cours                                                                      | 05/09/22                          | 06/03/23            |
| Fin des cours                                                                        | 10/02/23                          | 21/07/23            |
| Semaine de révisions                                                                 | semaine du 13/02/23               | semaine du 24/07/23 |
| Examens 1ère session                                                                 | semaine du 20/02/23               | semaine du 31/07/23 |
| Examens 2nde session                                                                 | quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23 |                     |
| Interruption des cours<br>du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023 |                                   |                     |

## DUREE, LIEU ET HORAIRES

- **Durée minimale** : 3 ans (L1, L2, L3) ou 1 an (L3)
- **Durée maximale** : non spécifiée (sauf règles de la compensation spécifiques aux licences - cf. page 3)
- **Lieu de formation** : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- **Horaires** : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

## RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port  
18 rue Claude Chappe ZAC 2000  
info@cnam.re  
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le  
vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,  
consultez notre guide : [www.cnam.re](http://www.cnam.re)



## PROGRAMME

### ANNEE 1 (L1)

| code          | description                                                | semestre | modalité | ECTS | remarques |
|---------------|------------------------------------------------------------|----------|----------|------|-----------|
| <b>CCE001</b> | Outils et démarche de la communication écrite et orale     | S1       | cours    | 4    |           |
| <b>CFA006</b> | Bases et outils de gestion de l'entreprise                 | S1       | cours    | 6    |           |
| <b>DRA001</b> | Présentation générale du droit                             | S1       | cours    | 4    |           |
| <b>DSY005</b> | Organisation du travail et des activités                   | S2       | cours    | 6    |           |
| <b>PST003</b> | Introduction à la psychologie sociale et des organisations | S2       | cours    | 6    |           |
| <b>DNF001</b> | Ouverture au monde du numérique                            | S2       | TP       | 4    |           |
| <b>ACL103</b> | L'Europe des territoires                                   | S2       | cours    | 4    |           |
| <b>UEV124</b> | Urbanisme et population                                    | S2       | cours    | 4    |           |
| <b>EAR002</b> | Economie Générale : macroéconomie                          | -        | FOAD     | 6    | a         |
| <b>AST001</b> | Introduction à la sociologie                               | -        | FOAD     | 6    | a         |
| <b>UAFA0F</b> | Expérience professionnelle L1                              | -        | FOAD     | 10   |           |

### ANNEE 2 (L2)

|               |                                                                                                |     |       |    |   |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-------|----|---|
| <b>ANG100</b> | Anglais général                                                                                | An. | cours | 6  | b |
| <b>DRS003</b> | Droit social : bases - aspects individuels et collectifs                                       | S1  | cours | 4  |   |
| <b>FPG001</b> | Initiation au management et gestion des ressources humaines                                    | S2  | cours | 4  |   |
| <b>TET010</b> | Initiation aux questions du travail et de l'emploi                                             | S2  | cours | 6  |   |
| <b>DSY103</b> | Théories et formes des organisations                                                           | S2  | cours | 6  |   |
| <b>AST002</b> | Champs de la sociologie                                                                        | -   | FOAD  | 6  | a |
| <b>FAD101</b> | La formation des adultes : histoire, enjeux et acteurs                                         | -   | FOAD  | 4  | a |
| <b>HSE101</b> | Approches institutionnelles, législatives et réglementaires de la sécurité et santé au travail | -   | FOAD  | 6  | a |
| <b>PST002</b> | Introduction à la psychologie clinique                                                         | -   | FOAD  | 6  | a |
| <b>UAFA02</b> | Expérience professionnelle L2                                                                  | -   | FOAD  | 12 |   |

### ANNEE 3 (L3)

|               |                                                                        |         |       |    |   |
|---------------|------------------------------------------------------------------------|---------|-------|----|---|
| <b>ANG320</b> | Anglais professionnel (niveau licence)                                 | An.     | cours | 6  | b |
| <b>CCE105</b> | Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle        | S1+2    | cours | 4  | c |
| <b>PST123</b> | Le psychologue, le travail et l'emploi                                 | S1      | cours | 6  | P |
| <b>FAD106</b> | Animation, gestion et analyse d'une séquence pédagogique               | S1      | cours | 6  |   |
| <b>FAD140</b> | Analyser et évaluer les pratiques pédagogiques                         | S1      | cours | 6  |   |
| <b>FAD142</b> | Acteurs, instances et aspects juridiques et financiers de la formation | S2      | cours | 6  |   |
| <b>FAD117</b> | La construction des données en sciences humaines                       | S2      | cours | 6  |   |
| <b>FAD118</b> | Conception, réalisation et évaluation d'une action de formation        | S2      | TP    | 6  |   |
| <b>FAD131</b> | Outils, usages et pratiques du numérique en pédagogie                  | -       | FOAD  | 6  | a |
| <b>UAFA04</b> | Expérience professionnelle L3                                          | rapport | 3     | 14 | d |

a. L'apprenant est inscrit sur un autre centre Cnam organisateur de l'unité d'enseignement. La planification de celle-ci est communiquée par le centre distant.

c. L'unité CCE105 est dispensée au choix au semestre 1 ou semestre 2 (dans la limite d'un effectif maximum).

P - prérequis d'accès en L3 : PST123 obligatoire en l'absence de formation en sciences sociales.

### ANGLAIS

b. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de l'unité d'anglais professionnel. L'élève doit justifier d'au moins 75% de présence aux cours, en plus de la réussite aux examens prévus dans le cadre de cette unité.

Pour obtenir la délivrance de la licence, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum. Le Cnam de la Réunion est centre d'examen et propose à ses apprenants de passer le *Linguaskill*, test d'anglais produit par l'Université de Cambridge et qui répond aux niveaux du CECRL.

### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

d. Au moment de la demande de diplôme, il faudra justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans à temps plein dont un an dans la spécialité, de nature et de niveau suffisant. A défaut un stage de 6 mois sera exigé. (cf. conditions de délivrance p.3) En cas de doute sur votre expérience professionnelle, un examen anticipé pourra être demandé à la fin du 1er semestre de L3 après avoir validé au moins 3 UE.

### LEGENDE

**ECTS** : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

**S1** : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

..... coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

## INTERVENANTS

J. VIRACAOUDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires,  
Responsable pédagogique filière Formation des Adultes  
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education  
T. BRUGNON, Professeur certifié en économie et gestion  
MG MAKSENE, Formatrice Coach Consultante  
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)  
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais  
G. CHEVRANT-BRETON, Formateur en comptabilité et gestion  
S. FARNOCCHIA, Docteur en Droit privé, Enseignant Maître de conférences à l'Université de la Réunion et formateur  
G. LEBON, Ingénieur en Informatique  
E. SOUFFRIN, Docteur en Anthropologie, Chef d'entreprise  
J. VERNET, Conseiller Technique et formateur  
C. HILLAIRET, Directeur Territorial et Formateur  
J. SAUTEUR, Psychologue du travail, Consultant et formateur

Pour les unités d'enseignement dispensées en FOAD (100% distanciel), il s'agira d'intervenants spécialisés qui seront rattachés au centre organisateur de l'enseignement sur lequel sera inscrit l'élève.

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

### Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Certaines UE ont une modalité dite FOAD, i.e l'enseignement est suivi en 100% distanciel via la plateforme Internet depuis un autre centre du réseau Cnam.

**Pour les élèves en contrat d'apprentissage, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire)** en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

|            | Fréquence des cours                                            |                               |                               |                               |
|------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
|            | UE semestrielle                                                |                               |                               | UE annuelle                   |
|            | 3 ECTS                                                         | 4 ECTS                        | 6 ECTS                        | 8 ECTS                        |
| TP         | 6 regroup.                                                     | 7 regroup.                    | 8 regroup.                    | 14 regroup.                   |
| Cours      | 4 regroup.<br>+<br>4 webconf.                                  | 4 regroup.<br>+<br>5 webconf. | 5 regroup.<br>+<br>5 webconf. | 8 regroup.<br>+<br>7 webconf. |
| Anglais    | 30 séances annuelles de 2 heures                               |                               |                               |                               |
| FOAD       | 100% distanciel via la plateforme de télé-enseignement du Cnam |                               |                               |                               |
| Alternance | 1 journée de 7h / semaine en centre de formation               |                               |                               |                               |
|            | >> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<      |                               |                               |                               |

### Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

### Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

## BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

**Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).**

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

### Licence SHS parcours Formation et Travail

|               |                                                                       |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------|
| <b>bloc 1</b> | Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire   |
| <b>bloc 2</b> | Analyse d'un questionnement en mobilisant des concepts disciplinaires |
| <b>bloc 3</b> | Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire         |
| <b>bloc 4</b> | Usages digitaux et numériques                                         |
| <b>bloc 5</b> | Exploitation de données à des fins d'analyse                          |
| <b>bloc 6</b> | Expression et communication écrites et orales                         |
| <b>bloc 7</b> | Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel                     |
| <b>bloc 8</b> | Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle   |

## DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

### 1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

### 2. Validation des enseignements (UE)

**par capitalisation** : dans la mesure où les élèves du Cnam ne sont pas en formation initiale, ils s'inscrivent dans des parcours individualisés dans lesquels les UE validées sont acquises à vie et peuvent être utilisées dans d'autres filières de formation. Ainsi, la licence s'obtient par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours visé. L'évaluation des connaissances et des compétences dans les UE est réalisée, en règle générale, par un examen terminal ou par un contrôle continu ou encore par une combinaison des deux. Pour certains enseignements, une présentation orale peut également être demandée à l'élève. Une note égale ou supérieure à 10/20 est exigée pour la validation de chaque unité d'enseignement par capitalisation, et permet l'attribution des crédits correspondants à l'UE.

**par compensation** : les candidats peuvent aussi opter pour l'obtention de leur diplôme par le système de compensation (Licence uniquement). Ainsi, la note de 10/20 à chaque UE n'est plus obligatoire et la validation des enseignements est basée sur le calcul de la moyenne générale pondérée (chaque UE est affecté d'un coefficient - cf. détails p. 2) selon les conditions suivantes :

- formation en alternance : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 dans **chacun** des blocs L1, L2 et L3 ;
- formation en HTT : l'élève doit justifier d'une moyenne générale de 10/20 à **l'ensemble des UE** composant le cursus.

Les unités de pré-requis, les unités d'activité (UA) et les unités validées par la voie de la VAE ou de la VES sont exclues du dispositif de compensation. **Attention, peuvent uniquement bénéficier de ce dispositif les élèves dont la durée de la formation n'excède pas 5 ans (pour un parcours L1, L2, L3) entre la validation de la 1ère UE du cursus et la dernière et 3 ans pour un parcours L3.**

### 3. Validation de l'expérience professionnelle

L'expérience professionnelle fait l'objet d'un rapport d'activité dans lequel le candidat met en évidence l'adéquation de son expérience professionnelle avec le parcours choisi. Selon les cas suivants :

- Parcours L1, L2, L3** : justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont un an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme.
- Parcours L3** : justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans la spécialité

Dans les deux cas, si l'expérience professionnelle du candidat est hors spécialité, un stage de 6 mois, dans la spécialité, sera exigé.

Ces conditions d'expérience déterminées constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle de l'élève le jury de délivrance de la licence peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que la durée du stage puisse être inférieure à 3 mois. Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

### 4. Validation en anglais

- Justifier d'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen final du module d'anglais et d'une assiduité d'au moins 75% de présence en cours.
- Apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum (Le Cnam de la Réunion est centre d'examen pour faire passer le *Linguaskill*).



## INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site [www.cnam.re](http://www.cnam.re)

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

### Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur\* (cf. modèle téléchargeable sur [www.cnam.re](http://www.cnam.re) - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

\* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à  
[info@cnam.re](mailto:info@cnam.re)

## TARIFS

### Prise en charge individuelle \*\*

|                                     |  | TARIF INDIVIDUEL / CPF | TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI                       |
|-------------------------------------|--|------------------------|------------------------------------------------|
| Frais de dossier (1)                |  | 18 €                   | 18 €                                           |
| Droit d'inscription forfaitaire (2) |  | 200 €                  | 200 €                                          |
| Droit d'accès aux enseignements     |  |                        |                                                |
| UE dispensée à La Réunion           |  | 14,5 € / heure         | CAT 1-4 : 12 €/ECTS<br>CAT 5-8 : 36 €/ECTS     |
| UE dispensée en FOAD (3)            |  |                        | CAT 1-4 : 12 €/heure<br>CAT 5-8 : 14,5 €/heure |
| UA unité d'activité                 |  |                        |                                                |
| rapports, projets, mémoires         |  |                        |                                                |
| Autres frais                        |  |                        |                                                |
| Inscription à l'EICnam (4)          |  | 450 €                  | 450 €                                          |
| Linguaskill test (5)                |  | 150 €                  | 150 €                                          |
| VAE                                 |  | 1.200 €                | 1.200 €                                        |
| VAPP                                |  | 520 €                  | 520 €                                          |
| VES (hors jurisprudence)            |  | 300 €                  | 300 €                                          |

\*\* Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://formation-adultes.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe  
97420 LE PORT



0262.42.28.37



[www.cnam.re](http://www.cnam.re)



[info@cnam.re](mailto:info@cnam.re)



réseaux sociaux



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion

Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification

Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 04/07/2022